

**CIRCULAIRE N° 1525**

**DU 29/06/2006**

**Objet : Centres psycho-médico-sociaux.  
Dépistage de la tuberculose en milieu scolaire**

**Réseaux : Tous réseaux**

**Niveaux et services : Tous niveaux**

**Période: :**

- A Monsieur le Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, subventionnés par la Communauté française;
- Aux chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisés ou subventionnés par la Communauté française;

**POUR INFORMATION :**

- Aux Membres du Service d'Inspection;
- Aux membres du Service de Vérification;
- Aux Directions des centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française.

**Autorités : Directrice générale**

**Signataire : Lise-Anne HANSE**

**Gestionnaires : Direction générale de l'Enseignement obligatoire - CPMS**

**Personne(s) ressource(s) : Guy BLIN - Bureau 1F130**

Rue Lavallée, 1 – 1080 Bruxelles Tél.02/690.85.03

**Référence facultative : CIRCULAIRE C.F. 2006 / 05 - PMS - 09/06/2006 11:01**

**Renvoi(s) : -**

**Nombre de pages : 2**

**- annexes : 0**

**Téléphone pour duplicata : 02/690.85.03**

**Mots - clefs : D.A.T. / 2006**

## Organisation du dépistage de la tuberculose en milieu scolaire

La tuberculose est une maladie contagieuse qui est encore bien présente dans notre pays. En 2003, 1.128 patients ont été déclarés en Belgique dont 358 (32%) en Région bruxelloise et 316 (28%) en Wallonie.

Le milieu scolaire n'est pas épargné. Au cours de l'année scolaire 2003-2004, **21 cas de tuberculose ont été répertoriés dans les écoles francophones sous tutelle PSE et PMS** ; il s'agissait de 2 membres du personnel et de 19 élèves. Ces derniers étaient majoritairement originaires de pays où la maladie est en recrudescence à l'heure actuelle.

Comme vous le savez, la stratégie de dépistage de la tuberculose dans le milieu scolaire a été modifiée depuis septembre 2002.

Il est en effet important de **cibler les élèves à risque de tuberculose** :

- **les élèves originaires de pays à haute prévalence<sup>1</sup>** arrivés depuis moins d'un an dans notre pays ; il peut s'agir de demandeurs d'asile, d'illégaux mais aussi d'élèves n'ayant pas ce statut.

Pour organiser le dépistage ciblé, les services de santé scolaire doivent disposer du listing des élèves originaires de ces pays, dont la direction a connaissance en début et en cours d'année scolaire<sup>2</sup>.

- **les élèves provenant de milieux fortement précarisés.** Leur dépistage est également important puisque la tuberculose, maladie sociale par excellence, se concentre aussi parmi ce type de population.

---

<sup>1</sup> Soit: - tous les tous les pays d'Afrique,  
- tous les pays d'Asie, sauf le Japon,  
- tous les pays d'Amérique, sauf les USA et le Canada,  
- tous les pays d'Océanie, sauf l'Australie et la Nouvelle Zélande,  
- tous les pays d'Europe centrale, d'Europe de l'Est et de l'ex-URSS.

<sup>2</sup> Pour votre information, les services PSE et PMS organisent un dépistage annuel chez les élèves originaires de pays à haute prévalence au cours des deux années qui suivent leur arrivée en Belgique.

J'insiste donc pour que les **informations nécessaires à l'organisation optimale du dépistage de la tuberculose soient fournies aux services de promotion de la santé scolaire** et que la collaboration avec ces derniers devienne la plus fructueuse possible : il y va de l'intérêt de tous (élèves, personnels enseignant, administratif, ouvrier, etc ...). En ce qui concerne le réseau de la Communauté française ces informations seront **communiquées au Centre PMS qui assure les missions PSE** dans l'établissement.

Quant au mode de transmission de ces données, je vous invite à privilégier, dans la mesure du possible, les moyens informatiques mis à votre disposition. Le support idéal étant bien entendu un fichier Excel, transmis par courriel au centre ou au service PSE intéressé. Dans ce domaine particulièrement, l'uniformisation du support utilisé permettrait, sans aucun doute, un important gain de temps pour les différents intervenants.

Je vous remercie de l'attention que vous prêterez aux présentes dispositions et vous remercie de votre collaboration.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE.

Pour plus d'information sur la tuberculose, consultez le site [www.fares.be](http://www.fares.be)

Le programme de dépistage de la tuberculose en milieu scolaire peut être fourni par courrier électronique sur simple demande à la FARES : [martine.spitaels@skynet.be](mailto:martine.spitaels@skynet.be)